



Saint-Maximin



---

# L'Echo

## Saint Maximin-n°13

---

### Sommaire :

Le Mot du Maire.....	page 2
Présentation du Conseil Municipal et des commissions.....	page 3
Informations municipales.....	page 7
La vie associative.....	page 12
La vie à l'école.....	page 22
La vie communale.....	page 25
Parole citoyenne.....	page 27
Agenda.....	page 28

---

# Le mot du Maire

---

Chères Saint-Maximinoises, chers Saint-Maximinois.

Le 15 mars 2020, les 15 membres de la liste **SAINT-MAXIMIN : LE RENOUVEAU** ont été élus au premier tour de scrutin et je vous remercie de votre confiance.

Suite au confinement, dû au COVID 19, l'élection du Maire n'a pu avoir lieu et il ne nous a pas été possible de prendre nos fonctions.

Aujourd'hui c'est chose faite.

Le 26 mai, lors du premier Conseil Municipal, les Conseillers m'ont témoigné leur confiance en m'élisant Maire de la commune de Saint-Maximin et je les en remercie.

Il a également été procédé à l'élection des Adjointes : Jean-Pierre MAURAN et Alain ROUAUD.

Lors du Conseil municipal du 4 juin, Les commissions ont été définies et leurs responsables nommés.

Les Référents de quartier et le référent social sont prêts à vous écouter et à faire le lien auprès des services de la Mairie.

Suite aux contraintes sanitaires gouvernementales, quelques modifications ont été apportées concernant l'accueil de la Mairie.

Les mesures barrières ont été mises en place à l'école pour permettre l'accueil des élèves dont le nombre reste toutefois limité.

Le COVID n'est pas vaincu, il faut rester prudent et s'adapter à cette situation pour le bien de tous.

Durant les six années à venir, avec l'aide des Adjointes et de tous les Conseillers, je veillerai à respecter au mieux les engagements pris, concernant notre programme. Tous les projets seront étudiés et réalisés en fonction des subventions et des possibilités financières.

Le nouveau Conseil Municipal est conscient de l'ampleur du travail à réaliser, mais après un an de préparation, il est prêt à œuvrer pour le village et ses habitants !

*Le Maire, Henri ARQUE*

---

# Le Conseil Municipal

---



---

## Le Maire

---



### **Henri Arqué**

*Maire de Saint Maximin*

*Responsable de la Commission Finances*

*Référent quartier Grand-Plantiers, Santolines*

---

## Les Adjoints

---



### **Jean Pierre Mauran**

*1<sup>er</sup> Adjoint*

*Responsable de la commission Sécurité et Voirie.*

*Référent quartier Chênes Verts-Imp Dr. Chabanon*



### **Alain Rouaud**

*2<sup>nd</sup> Adjoint*

*Responsable de la commission Cadre de vie – Cimetière – Matériel - Location*

*Référent quartier Chênes Verts-Imp. Dr. Chabanon*

## Les Conseillers Municipaux



**Laetitia Hurard**

*Responsable de la  
commission Ecole*

*Référente quartier Cades-Garrigue*



**Guillaume Amoros**

*Responsable de la  
commission Eau-  
Assainissement*

*Référent quartier Grand-  
Plantiers, Santolines*



**Audrey Bompard**

*Responsable de la  
commission  
Communication- Culture -  
Sport*

*Référente quartier Cades-Garrigue*



**José Rocha**

*Référent quartier Grand-  
Plantiers, Santolines*



**Elodie Dupont**

*Référente quartier  
Férigoulières*



**Elisabeth  
Jacquemin**

*Référente quartier Coste-  
Casers-chemin Neuf*



**Didier Navarro**

*Responsable de la  
commission  
Environnement- Ecologie*

*Référent quartier Centre Village*



**Alain Pradier**

*Responsable de la  
commission Bâtiments  
communaux - Urbanisme*

*Référent quartier Centre Village*



**Patricia Auphan**

*Référente Sociale*

*Référente quartier Coste-  
Casers-chemin Neuf*



**Jean Claude  
Bourdier**

*Commission Finances et  
Appel d'offres*

*Référent quartier  
Férigoulières*



**Laurence Dumas**

*Référente quartier Centre Village*



**Stéphanie Bonzi**

*Référente quartier Cades-  
Garrigue*



# Les Commissions

## Commission Appel d'offre

### Titulaires

Henri ARQUE  
JC BOURDIER  
Alain PRADIER  
Guillaume AMOROS

### Suppléants

JP MAURAN  
Laetitia HURARD  
José ROCHA

<b><u>Finances- Projet à buts financiers</u></b>	<b><u>Environnement-Ecologie</u></b>
Henri ARQUE J-C BOURDIER José ROCHA Laetitia HURARD Audrey BOMPARD Guillaume AMOROS	Didier NAVARRO Laurence DUMAS Elodie DUPONT Guillaume AMOROS
<b><u>Eau- Assainissement</u></b>	<b><u>Bâtiments communaux-Urbanisme</u></b>
Guillaume AMOROS Didier NAVARRO J-P MAURAN Patricia AUPHAN	Alain PRADIER Didier NAVARRO Alain ROUAUD Laurence DUMAS
<b><u>Sécurité-Voirie</u></b>	<b><u>Communication – Animation - Sport</u></b>
J-P MAURAN Patricia AUPHAN José ROCHA Stéphanie BONZI Elisabeth JACQUEMIN	Audrey BOMPARD Stéphanie BONZI Elisabeth JACQUEMIN Didier NAVARRO J-P MAURAN Alain ROUAUD
<b><u>Ecole</u></b>	<b><u>Cadre de Vie-Cimetière-Matériel et Location</u></b>
Laetitia HURARD Elodie DUPONT Alain ROUAUD	Alain ROUAUD Laurence DUMAS Patricia AUPHAN Alain PRADIER

---

# Informations Municipales

---

## Le mot de notre référente sociale

---

Le nouveau conseil municipal, autour du Maire Henri ARQUE, m'a confié la mission de Référente sociale.

Ma formation et mon expérience professionnelle me permettent de mettre en place au sein du village, un service social de proximité pour pouvoir être à votre écoute, échanger avec vous sur les difficultés que vous rencontrez, chercher ensemble les solutions les mieux adaptées.

Faire le lien avec différents organismes administratifs et sociaux si nécessaire.

C'est en toute confidentialité que vous pourrez me rencontrer, à la mairie ou chez vous si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Je vous recevrai sur RDV à la mairie le mardi soir de 18 h 15 à 19 h 15.

Mairie : 04.66.22.17.90

Mail : pauphan.stmaximin30@gmail.com

**Patricia AUPHAN**  
*Référente sociale*

## Les dernières décisions du Conseil Municipal

---

Lors du conseil municipal du 26 mai 2020 le tarif de la location de la salle Jean Racine est désormais de 150 euros (par jour en semaine ou du vendredi au lundi matin) pour les résidents de la commune ou leurs proches (personnes physiques), 200 euros pour les personnes morales extérieures à la commune, gratuite pour les associations du village (sous réserve de disponibilité). Un chèque de caution de 300 euros sera demandé lors de la remise des clés (hors associations du village). La salle devra être restituée nettoyée et rangée. Cependant du fait de la crise sanitaire, et ce jusqu'à nouvel ordre, la salle ne peut, pour le moment, être louée.

Afin de pouvoir répondre au mieux à vos questions, il a été décidé en conseil municipal de n'aborder dans le thème « questions diverses » seulement les questions déposées au préalable en mairie ou auprès des référents. Nous pourrions ainsi y apporter une réponse concrète lors du conseil municipal.

***Vous trouverez les autres décisions prises par le Conseil Municipal dans les comptes rendus affichés devant la salle Jean racine et/ou consultables en Mairie et sur le site internet (Rubrique Comptes rendus).***

---

## Informations déchèteries



Il y a encore beaucoup de déchets laissés aux pieds des colonnes de tri. En plus des nuisances visuelles, olfactives et environnementales, l'employé de mairie perd beaucoup de temps à nettoyer les pieds de ces colonnes, temps perdu à l'entretien et à l'embellissement du village. Sachez que 30 % des déchets sont compostables ! De plus le fait de laisser les déchets aux pieds de colonnes de tri est une infraction punie de 35 € (jusqu'à 150€) d'amende par l'article R632-1 du Code Pénal Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles sur la déchèterie située pont des Charrettes.

Article R632-1 DU Code Pénal :

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.



**30% des déchets du Res.T.E. sont compostables**  
**Pour votre jardin, pensez y !**



# En bout de tri, la déchèterie

Les habitants du territoire du SICTOMU peuvent se rendre dans l'une de ces déchèteries sur présentation d'une carte personnelle.

La carte d'accès est délivrée gratuitement aux particuliers résidant sur le territoire communautaire et est valable pour l'ensemble des déchèteries. Pour l'obtenir, il vous suffit de remplir le formulaire disponible en ligne et d'envoyer la photocopie du certificat d'immatriculation de votre véhicule et la photocopie d'un justificatif de domicile récent à [sictomu@sictomu.fr](mailto:sictomu@sictomu.fr)

	Uzès	Fourmès	Lussan	Vailabrix
<b>Meubles</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Végétaux</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Cartons</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Gravats</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Plâtre</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Ferraille</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Bois</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Déchets dangereux</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Encombrants</b> 	✓	✓	✓	✓
<b>Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)</b> 	✓	✓	✓	✓

**JUILLET AOÛT 2020**  
**ATTENTION PAS DE DOUBLE COLLECTE**  
des bacs « ménages » CET ÉTÉ

En raison du contexte sanitaire exceptionnel, des mesures de précaution à appliquer pour les agents de collectes et des contraintes de logistique que cela impose, le SICTOMU vous informe que la double collecte du bac de ResTE des ménages ne sera pas effectuée cette année.

**SICTOMU**  
Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès



Pour réduire le volume de ma poubelle :

- Je me mets au compost
- Je trie mes déchets
- J'achète moins

**Uzès Pont des Charettes :**  
**ouvert du lundi au dimanche matin**  
**de 8h30 à 11h45**  
**de 14h à 17h15**

## Reprise des navettes gratuites pour le marché d'Uzès

**RETROUVEZ LES NOUVEAUX HORAIRES À L'ARRÊT DE LA D305 OFFICES DE TOURISME**

**TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE D'ACCÈS À WWW.COMMUNES.PAYS-UZES.FR**

**SERVICE GRATUIT**

**PAYS D'UZÈS**

**MARCHÉ D'UZÈS** SAMEDI  
CAR 2 - DESSERTE 3

### ITINÉRAIRE ALLER

<b>LA CAPELLE - PLACE DE L'ÉGLISE</b>	<b>8:30</b>
Masmolène	8:34
Flaux - Mairie	8:41
Les auvis - Village	8:43
St Siffret - Carrefour D4 / D305	8:47
St Siffret - Mairie	8:48
St Siffret - École	8:49
St Siffret - Foyer	8:51
St Maximin - École	8:54
St Maximin - Cave	8:56
<b>UZÈS - ESPLANADE</b>	<b>9:05</b>

### ITINÉRAIRE RETOUR

<b>UZÈS - ESPLANADE</b>	<b>11:30</b>
St Maximin - Cave	11:39
St Maximin - École	11:41
St Siffret - Foyer	11:44
St Siffret - École	11:46
St Siffret - Mairie	11:47
St Siffret - Carrefour D4 / D305	11:48

**Plus de renseignements sur le site de la ville D'Uzès**

## Informations sur l'obligation légale de débroussaillage

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus courante et la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité. Le feu n'est pas quelque chose d'hypothétique c'est le deuxième risque naturel dans le Gard

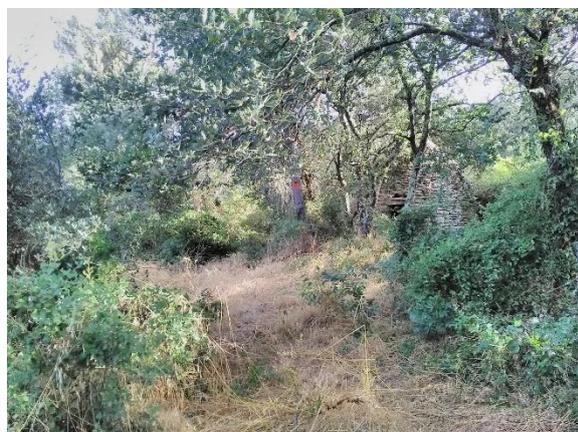
La réglementation est ancienne • Nul n'est censé ignorer la loi, cependant dans un souci pédagogique il est nécessaire de la rappeler. • C'est le maire qui est responsable de la bonne application des OLD • Afin de fluidifier l'intervention, il y aura un temps de réponse aux questions en fin d'intervention.

En cas de feu important, les pompiers ne pourront jamais mettre un camion-citerne forestier pour protéger chaque maison. L'autoprotection passive que constitue le débroussaillage est la mesure la plus efficace pour protéger une habitation et ses habitants qui peuvent alors s'y confiner.

Le but du débroussaillage est de limiter la masse de combustible afin de limiter l'intensité du feu et de créer des coupures de combustible afin de limiter la propagation du feu.

Les zones exposées auxquelles s'appliquent les obligations légales de débroussaillage sont :

- les massifs de plus de 4 ha de bois, forêt, landes et garrigues, plantations et reboisements
- la zone de 200 m autour de ces massifs.



**AVANT**



**APRES**

**Les personnes qui ne réalisent pas leurs obligations légales de débroussaillage, outre le fait que leurs constructions ne sont pas protégées, encourent les sanctions suivantes :**

- Pénales :
  - Contravention de 135 euros
  - Délit pour non-respect de la mise en demeure
- Administratives :
  - Mise en demeure
  - Pourvoi d'office aux frais du propriétaire de l'habitation

- Amende administrative Il peut y avoir une non prise en charge partielle par les assurances en cas de sinistre ou de recherche de responsabilités par ces dernières (y compris vis à vis d'un maire qui n'aurait pas assuré ses responsabilités de contrôle de la bonne exécution des OLD).

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rapprocher de la mairie, qui vous dirigera vers l'élu en charge de l'environnement.

***L'équipe municipale félicite et remercie les administrés qui ont continué à entretenir les zones OLD à la suite de la campagne préfectorale de sensibilisation il y a trois ans.***



***Espace de garrigue débroussaillé par les habitants de St Maximin***

## **INFO RECENSEMENT**

Tous les jeunes saint-maximinois atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie au cours du trimestre suivant leur anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens, aux concours et à l'inscription au permis de conduire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie.

---

# La vie associative

---

## Jour de Fête

---

# jour de fête...

Les restrictions imposées par la situation sanitaire aux organisateurs de manifestations ont amené l'Association Jour de Fête à devoir renoncer aux deux concerts programmés les 10 et 25 juillet 2020 à St Maximin.

Et pourtant, les succès rencontrés l'été dernier constituaient un encouragement à persévérer et à renouveler la détermination de ses membres à animer le village pendant la période estivale.

Dès que possible, des informations seront communiquées sur les futures manifestations. Mais ce ne sera pas avant l'automne prochain, voire, plus vraisemblablement, en 2021.

**jdf**

Association déclarée en Préfecture du Gard sous le n° W 302014381

c/o Mairie, 1 rue des Ecoles 30700 SAINT MAXIMIN /  
[jourdefete.jdf@gmail.com](mailto:jourdefete.jdf@gmail.com)



## Le 2CV Club



Compte tenu de la crise du COVID 19, beaucoup de manifestations ont été annulées. Ce calendrier sera ajusté en fonction des éventuelles modifications imposées par l'Etat.

### Calendrier 2020

**Association 2CV CLUB DE L'UZÈGE** Adresse : 1 rue des écoles 30700 SAINT MAXIMIN

Dates	Désignation	Lieu
<b>COVID 19</b>	<b>ARRET DES MANIFESTATIONS</b>	<b>COVID 19</b>
Août	Marché nocturne (buvette)	Saint Maximin
03 Septembre	Etape Gourmande Tour de France	Bagard
05 Septembre	Tour de France féminin	Avignon
06 Septembre	Exposition Anciennes	Alès Pôle mécanique
12 13 Septembre	Sortie Club à BormAuto 2020	Bormes les Mimosas
19 20 Septembre	L'Uzège en Deuche	Uzès
27 Septembre	Fin des Vendanges Château de Panery	Pouzilhac
04 Octobre	Exposition Anciennes	Esplanade UZES
Octobre	Sortie châtaigne chez Bernard Verdier	Ardèche
06 07 08 Novembre	Salon Epoqu'Auto	Lyon
05 06 décembre	Téléthon	Montaren
18 Décembre	Ronde des Pères Noel LION'S Club	Uzès

## Le comité des Fêtes

### *Mot du président...*

Chers Saint-Maximinois,

En cette période particulière, nous espérons, le comité et moi-même, que vous et vos proches vous portez bien.

Durant ce confinement, où la vie était à l'arrêt, des membres du comité ont pris l'initiative tous les soirs à 20H (au lotissement des Garrigues et au lotissement du Grand Plantiers) de rendre hommage au personnel soignant en passant une chanson festive pour donner du baume au cœur. D'autres ont suivi ce rendez-vous musical dans différents quartiers du village.

J'en profite au nom du comité pour remercier sincèrement tous les acteurs de cette crise (corps médical, gendarmes, policiers, éboueurs, caissiers/ères...)

Concernant les manifestations qui étaient prévues à savoir la journée sportive et le vide grenier, elles ont dû être malheureusement reportées à des dates ultérieures. Pour la fête votive, nous avons été contraints de l'annuler par décision du préfet.

Imaginez notre déception lors de cette annonce ! Et nous imaginons la vôtre... Mais pour le bien de tous, il me semble que cette décision est juste !

Néanmoins nous avons d'ores et déjà plusieurs idées concernant diverses manifestations. Rien n'est encore fixé. Nous attendons le feu vert de la municipalité et du gouvernement. Mais nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

Nous avons malgré tout pu organiser pour notre première manifestation le loto du comité le 29 février 2020.

Vous avez été nombreux à répondre présent. La salle était comble. À la fin des parties, certains d'entre vous sont restés pour profiter d'un moment de partage autour d'un apéritif.

Nous vous en remercions chaleureusement.



Je remercie tous les membres du comité pour leur investissement, et vous, chers Saint-Maximinois pour votre présence et votre soutien !

Prenez soin de vous, soyez prudents !

**Festivement,**

**Le président,  
Gilles REYNAUD**

## APE les Petits Racine

À la suite de la démission de la présidente en Décembre un nouveau bureau a été élu en Janvier 2020 :

**Présidente : Julie REYNAUD**

**Secrétaire : Nathalie QUET**

**Trésorière : Andreia NEVES**



### Loto de l'APE du 1er Février 2020 :

L'année avait commencé sur les chapeaux de roues avec un loto parfaitement organisé et générateur d'un fort bénéfice.

Plus de 160 personnes avaient répondu présents pour cet événement. De nombreux lots ont été gagnés par les petits comme les grands, pour le plus grand bonheur de tous.

Lors de ce loto, l'APE a eu l'idée folle d'organiser une tombola avec la vente de plus de 500 tickets durant 3

semaines. Les gagnants ont eu le plaisir de remporter trois lots hors du commun.

L'équipe de l'APE tient à remercier tous les parents qui se sont mobilisés durant 1 mois pour récupérer des dons dans divers commerces, cinémas, parcs...

### Les Goûters du Jeudi et Vendredi :

Afin de financer le voyage scolaire des CM, initialement prévu en mai, des mamans sous la coupe de Mme Dos Santos se sont relayées tous les jeudis et vendredis pour vendre des crêpes confectionnées par les parents à la sortie des classes. Les enfants et certains parents gourmands ont beaucoup apprécié ce moment de partage.



### Le jour où tout s'est arrêté ... ou presque...



Le confinement n'a pas eu raison des idées et nous avons tout de même essayé de créer de l'animation à distance autour de l'école : attaque virtuelle de poissons d'avril vers les mails des enseignantes le 1er avril, carnaval virtuel avec diffusion des photos sur le blog de l'école le 5 avril, concours photo Facebook sur



le confinement pendant les vacances scolaires de printemps et un film de remerciement pour les enseignantes à la fin du confinement juste avant la réouverture de l'école.

Pour soutenir une association en 1ère ligne et éviter de jeter les produits périssables au local, nous avons fait don de boissons ne pouvant être gardées jusqu'en septembre à une association d'aide à domicile l'ADMR de l'Uzège basée à Saint Quentin la Poterie.



L'APE en profite pour remercier tous ces héros du quotidien qui durant ces deux mois et demi n'ont rien lâché.

Tous les soirs à 20h les membres de l'APE se sont joints au Comité des Fêtes dans les différents quartiers du village pour soutenir ces héros et pour apporter de la gaieté à notre village : applaudissements, cris, musique, nous avons tout donné pour leur dire MERCI !!!!!

Et puis nous disons un grand MERCI à nos enseignantes qui ont permis à nos enfants de garder le lien avec l'école et qui ont su rendre ludique cette continuité pédagogique.

Malheureusement, tous nos projets n'ont pas pu voir le jour cette année : pas de voyage scolaire pour les CM, pas de carnaval, pas de Kermesse mais nous terminerons tout de même cette année scolaire particulière par la remise de cadeaux d'adieu aux CM2 partant en 6ème au sein de l'école en comité restreint.

Nous vous donnons Rendez-Vous en Septembre pour la rentrée des classes avec plein de surprises pour une nouvelle année scolaire, qui nous souhaitons moins perturbée, et riche en événements festifs.

Dans l'attente, prenez soin de vous et de vos proches et n'oubliez pas que l'UNITÉ EST UNE FORCE.

**L'Équipe de l'APE Les Petits Racine.**

# L'ASLPT

## Association Sports et Loisirs Pour Tous

Si le confinement nous a contraints d'annuler les cours de Yoga-Pilates dans la salle Jean Racine, certain(e)s ont pu continuer à la maison en suivant les cours en zoom programmés par Sylvie. Bravo à toutes et tous ces courageux qui, hélas vont devoir attendre septembre pour la reprise des cours, en cause les contraintes sanitaires et les vacances d'été.

Mais la rentrée verra une reprise pleine de nouveautés, de surprises.

Sylvie nous quitte pour poursuivre d'autres projets. Nous voulons la remercier pour tout ce qu'elle a pu apporter durant les 20 années passées à l'ASLPT. Le partage de beaux moments. Chacune, chacun appréciait la qualité et le contenu de ses cours mais aussi l'ambiance qui y régnait grâce à son dynamisme, sa bonne humeur, sa gentillesse et son professionnalisme. Nous souhaitons à Sylvie beaucoup de réussite et de satisfaction dans ce qu'elle va entreprendre.

En septembre, ce sera Ludmilla qui assurera les cours. Les jours et les horaires vous seront communiqués début septembre. Nous devons vous la présenter lors d'une demi-journée de stage prévue le 28 mars qui a bien évidemment été annulée.

Ludmilla propose du zen réveil Yoga et Pilates, du fit renforcement musculaire et une initiation aux danses latino (zumba, salsa et bachata).

Nous envisageons 3 à 4 stages le samedi qui seront ouverts à toutes et tous, adhérents et non adhérents animés par Ludmilla.



Suite à l'arrêt des cours, les personnes qui auraient réglé la totalité des cours de l'année bénéficieront d'une prolongation de leur abonnement sur une partie du 1<sup>er</sup> trimestre 2020-21. Nous espérons vous retrouver dès septembre et souhaitons que de nouvelles personnes se joignent au groupe.

Nous désirons relancer d'autres activités au sein de l'association. Si vous avez des idées de cours, de stages, des demandes, nous sommes à votre écoute. Merci d'avance et bel été.

Vous pouvez nous contacter au 0665184051 (Arlette), 0612038312 (Christiane B)

Nous vous communiquerons également notre compte Facebook pour vous tenir informés des manifestations, événements qui pourraient vous intéresser.

**Arlette BRACICHOWICZ, Christiane BERRUTO-CLARY**



## **Lu pour vous : nos coups de cœur, quelques romans qui ont fait l'unanimité.**

- *Ceux que je suis*, Olivier Dorchamps

Une famille marocaine installée en France, après le décès du père, découvre qu'il désire être enterré au Maroc. Un des fils, le narrateur est désigné pour accompagner avec un vieil ami de son père sa dépouille. Alors lentement, commence à se lever le voile sur un lourd secret de famille et revient la question de l'identité : *Je suis né en France. Je n'ai jamais vécu au Maroc . Je ne me sens pas marocain. Et pourtant, où que je sois, en France ou au Maroc, je n'ai pas le choix de ma propre identité. Je ne suis jamais ce que je suis, je suis ce que les autres décident que je sois.* C'est un roman pudique à la justesse irréprochable, une écriture prenante.

- *Né d'aucune femme*, Franck Bouysse

- 

-*Mon père, on va bientôt vous demander de bénir le corps d'une femme à l'asile.*

- *Et alors, qu'y-a-t-il d'extraordinaire à cela ? demandai-je.*

- *Sous sa robe, c'est là que je les ai cachés.*

- *De quoi parlez-vous ?*

- *Les cahiers... Ceux de Rose."*

Qui était cette jeune femme ? Gabriel le jeune curé, va le découvrir bien malgré lui, en tournant une à une les pages des cahiers. Histoire d'une vie qui bouleverse la sienne et la nôtre. Rose se sauvera toute seule transformant sa révolte en salut à travers l'écriture et les mots, pour briser le secret dont on voulait couvrir son destin.

- *Chanson Bretonne*, J-M G Le Clézio

Dans son dernier roman, Le Clézio évoque de magnifiques souvenirs d'enfance dans lesquels chacun peut se retrouver. Des descriptions justes de deux lieux, La Bretagne et l'arrière-pays niçois, la Provence. La Bretagne, c'est familial, c'est familial. Ce sont ses origines. Le pays niçois, ce sont ces premières années, les années 40, sa petite enfance, le lieu où la famille se réfugie, la zone libre. Hommage à l'enfance partagée entre l'insouciance des étés passés en Bretagne et l'effroi de la guerre. C'est un tout petit livre, 150 pages de bonheur.

Quelle poésie ! Quelle douceur ! Quelle vision positive jamais nostalgique. *La nostalgie n'est pas un sentiment honorable. Elle est une faiblesse, une crispation qui distille l'amertume. Cette incapacité empêche de voir ce qui existe, elle renvoie au passé, alors que le présent est la seule vérité.* (p.86)

**Durant l'été, nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis entre 15 h et 17 h à l'Espace Angélique. Notre souhait est d'agrandir notre cercle de lecteurs. Alors venez pousser la porte.**

**Arlette BRACICHOWICZ, Christiane BERRUTO-CLARY**

## La Société de Chasse

---

### Une belle saison caritative pour la chasse à Saint MAXIMIN

Lors de la dernière battue caritative de la saison pour la société de chasse de Saint MAXIMIN le week end dernier

Didier NAVARRO responsable du grand gibier, Jaques AMADORI président de la société de chasse en compagnie de HENRI ARQUE adjoint à la mairie et responsable de la commission ECT ont remis à SOPHIE PETRICOUL, responsable de l'association ACTION AIDANT HANDICAP, le vélo électrique d'une valeur de 2000€, financé par les actions de la société de chasse durant la saison 2020.

Sur la période d'Aout 2019 à Mars 2020 les chasses caritatives ont permis de récolter 3500€ pour différentes associations telles que la Ligue Contre le Cancer et Action Aidants Handicap.

La société de chasse de Saint MAXIMIN remercie son groupe de chasse, ses fidèles partenaires et Luc BOISSON et son épouse pour leur aide dans l'acquisition du vélo.



## Belle chasse caritative 2020

Pour la 6eme édition de son weekend caritatif, la société de chasse de Saint MAXIMIN en collaboration avec l'Association des Sportifs Chasseurs a multiplié des actions pendant 2 jours.

Samedi, une battue au grand gibier sur Saint MAXIMIN qui a réuni une quarantaine de chasseurs au Mas de la Garonne, a été suivi d'un buffet campagnard avec des élus et des sympathisants.

Le samedi soir, la traditionnelle vente aux enchères d'articles ayant appartenu à des sportifs de haut niveau et une tombola soutenue par les partenaires de la société de chasse aura permis de récolter 1000€ pour l'association Action Aidant Handicap. De plus, un vélo d'une valeur de 2000€ a été offert à l'association.

A la suite de la vente, une soirée musicale a été animée par Julien LAMBIES, DJ natif de Saint MAXIMIN qui a démontré son grand talent.

Dimanche, une battue de grande envergure a été organisé sur la commune de Saint MAXIMIN, elle a rassemblé 70 chasseurs et 60 chiens toute la matinée sur une surface d'environ 500 hectares.

A la suite de cette chasse, un repas a été servi au Mas de la Garonne pour tous les participants qui ont généreusement participé à une tombola pour une récolte de 200€ de plus pour l'association.

La Société de Chasse de Saint MAXIMIN remercie chaleureusement les participants, les partenaires, l'Association des Sportifs Chasseurs et tous les généreux donateurs pour cette belle manifestation qui permet tous les ans de démontrer que les chasseurs ont du cœur.



# La vie de l'école

## De retour sur le chemin de l'école



Après une période inédite de confinement, durant laquelle chacun a travaillé « à la maison » en s'appuyant sur l'ENT « Espace Numérique de Travail », organisée par les enseignantes, l'école de Saint- Maximin a réouvert ses portes le lundi 18 mai.

Deux puis trois classes ont été réaménagées dans le

respect des normes sanitaires par l'équipe pédagogique avec le concours de la municipalité, afin que lundi 18 mai, 14 écoliers de la grande section au CM2 puissent reprendre le chemin de l'école... Depuis le 2 juin, ce sont 35 élèves qui sont accueillis par roulement.

Ceux qui ont fait le choix de continuer l'école à la maison poursuivent leur travail par le biais de l'ENT. Les maitresses veillent à avancer au même rythme en présentiel et en distanciel, et coordonnent les activités et les échanges sur le blog, dans ce sens.

Retour sur cette rentrée « pas comme les autres » ...

Accueillis au portail, les élèves sont contents de revenir à l'école ! Un bisou à papa et maman et .... lavage de mains .

L'arrivée en classe : les classes de Maternelle, CE et CM sont utilisées par roulement. Le travail débute !

Il sera ponctué :

**-de nombreux lavages de mains... !**



**-d'ateliers sportifs avec Aline ou Isabelle en demi-groupes.** Des jeux de ballons (individuel et avec désinfection ensuite) sont aussi organisés.



**-de récréations :** au début, nous tâtonnons un peu, il n'est pas facile de trouver de nouveaux jeux sans se toucher... Mais on peut tout de même se parler, interagir sans contact physique. Les adultes aident en proposant des activités ou en les réinventant :



1,2,3 soleil, Jacques a dit, course de vitesse, jardinage (eh oui, l'herbe, elle, ne s'est pas arrêtée de pousser durant le confinement !), tracés à la craie, bulles, loup touche -touche (mais il faut toucher l'ombre de son camarade !)... Mais petit à petit, chacun commence à prendre ses marques et à apprivoiser ce nouveau mode de fonctionnement !



**-A la pause méridienne**, chacun sort le repas apporté de la maison. Les élèves mangent dans la classe à leur bureau, sous la surveillance des dames de cantine, avant un temps de pause dans la cour.

**Le travail en classe se poursuit l'après-midi** (activités d'écriture, mathématiques, « Silence, on lit », création artistique, découverte de documentaires...)



Puis vient l'heure de retourner à la maison, après le lavage de mains, bien sûr !

***Vous l'aurez compris, ce n'est pas l'école telle que nous la connaissions certes, mais l'équipe s'est attachée à rendre ce retour le plus agréable possible pour les enfants :***

***Temps autonome en classe sur des tapis, prêt de jeux individuels, propositions d'activités sur temps de récréation, musique ritualisée pour le lavage des mains, alternance de temps de travail sur les notions fondamentales et de temps culturels (chant, EPS, anglais, arts, lecture d'albums...), et les élèves ont rapidement repris leurs marques, malgré les contraintes.***

***Une vaste part est dédiée à la gestion des émotions, au sortir d'une période si particulière et cela permet à chacun de partager son vécu, de mettre des mots dessus au travers d'activités orales, artistiques, d'écriture..., c'est très important et nécessaire pour construire ce temps de « l'après confinement » ensemble.***

---

# La vie communale

---

## La Grande Lessive

Au début du confinement, nous avons envisagé la préparation d'une GRANDE LESSIVE.

Tous les enfants du village ont été sollicités pour réaliser un ou plusieurs dessins de leur choix.

Il est grand temps d'exposer toutes ces œuvres dans les rues de Saint-Maximin, afin de partager le talent de chacun.

La date sera fixée en fonction de l'évolution du déconfinement et cette manifestation s'adaptera aux règles sanitaires imposées.

Nous vous invitons à venir déposer vos travaux dès maintenant en mairie aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

Merci de votre participation.

La commission animation.



*La Commission ECJC Et l'école  
de Saint -Maximin  
organisent une  
**Grande lessive***

*Pour préparer cet évènement, tous les enfants,  
petits et grands, sont invités à réaliser des  
dessins sur papier, format A4 de préférence, à  
user et abuser de couleurs, peintures...*

*Ces œuvres seront déposées en mairie après la  
période de confinement et exposées dans tout le  
village dans une « grande lessive », qui sera  
honorée de tous les habitants autour d'un verre  
« des retrouvailles » !*

*A vos crayons, à vos pinceaux... !!!!  
On compte sur vous !*

## Le 13 juillet

Aux vues de la situation exceptionnelle le traditionnel 13 juillet sur la place du village semble peu envisageable. Nous souhaiterions tout de même, si les circonstances le permettent, organiser le lancer du feu d'artifice autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie. Vous serez bien évidemment informés (via les réseaux sociaux, les systèmes d'alerte et/ou par des tracts) de la faisabilité du projet.

---

## La Distribution de masques

Les masques commandés et achetés par la commune sont arrivés la veille du 1<sup>er</sup> mai et distribués dès le lendemain. Les référents de quartier se sont donc organisés pour les distribuer au domicile de chaque habitant pendant tout le weekend. Les masques sont lavables à 60° et résistent à de nombreux lavages. Une info alerte a



été lancée quelques temps après afin de demander aux habitants n'ayant pas eu accès à leur masque de venir les récupérer en mairie.

***Tous les masques n'ont pas encore à l'heure actuelle été tous distribués. Les habitants le souhaitant et qui ne les ont pas encore récupérés sont invités à se rapprocher de la mairie.***

Service de santé  
des armées

## CORONAVIRUS (COVID-19)

**Se laver très régulièrement les mains**

**Utiliser un mouchoir jetable**

**Tousser ou éternuer dans son coude**

**Ne pas se serrer la main**

**Ne pas se faire la bise**

**Ne pas se toucher le visage**

**SI VOUS ÊTES MALADE**  
Porter un masque chirurgical  
(sur prescription médicale)

**RETROUVEZ LES DOCUMENTS D'INFORMATION SUR**  
[WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS) - [WWW.SANTEPUBLIQUEFRANCE.FR](http://WWW.SANTEPUBLIQUEFRANCE.FR)

**information**  
**CORONAVIRUS**  
**COVID-19**  
**0 800 130 000**  
**RECOMMANDATIONS**

Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.

**⚠ Attention :** la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des premiers signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux) restez chez vous et appelez votre médecin. Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

# Paroles Citoyennes

Rencontre avec Mme Marie Vincent...

Il y a 20 ans, j'ai pris ma retraite, et je suis venue de Paris à Saint Maximin habiter la maison où mes parents avaient eux-mêmes pris leur retraite en 1963.

Et j'ai redécouvert le jardin, en contre-bas de la maison, composé d'un grand potager, entouré d'arbres et buissons. Mon père travaillait beaucoup dans le potager, et j'ai décidé d'en faire autant, mais que de choses à apprendre – une secrétaire-bilingue ne réussit pas ses légumes du premier coup ! Heureusement, j'avais un voisin, Maurice Vert, qui m'a conseillé pendant plusieurs années – sa maison était située au-dessus du jardin, et pour m'y joindre il descendait sur une longue échelle, en regardant devant lui, comme les parachutistes. Petit à petit, j'ai appris comment cultiver la terre, semer, protéger, arroser, et – parfois – cueillir les fruits de mon travail. Ça y est, j'avais attrapé le virus « jardin ». Même en plein hiver, j'y passais au moins une heure par jour à nettoyer, tailler, couper, brûler ...

Il y a deux ans, à la suite d'un problème de santé, le jardin me fut inaccessible pendant de longs mois. Cependant, petit à petit, j'ai retrouvé la forme. Impossible de décrire mon émotion la première fois que j'ai pu redescendre dans le jardin !

Cette année, j'ai pu reprendre les premiers travaux de printemps, avec l'aide et mille encouragements de mon entourage. J'ai de nouveau désherber - oh combien nécessaire après l'hiver – semer et planter. Première « aventure » de l'année 2020 : des pommes de terre – toujours surprenant de voir qu'une *patate* à moitié « pourrie », peut quelques semaines plus tard produire 8 ou 10 belles pommes de terre. Ensuite, passés le risque des gelées, des semis de radis et de salade.

Dans la serre, j'ai également semé courgettes et herbes. A Noël, un de mes petits-fils m'a offert des semis de melons et de tomates de la variété « Vincent », semis que j'ai entourés de cendres afin d'éviter la visite nocturne des escargots affamés. D'autres plants de tomates, d'aubergines et de poivrons ont bientôt rejoint les rangées de radis et de roquette. Quel délice de manger des salades sorties du jardin dix minutes auparavant.

Au mois de juin, il s'agit de surveiller, quotidiennement, l'évolution de toutes ces merveilles, qu'il faut arroser ou traiter après la pluie. Tout cela exige à la fois du temps, du travail et de la patience, en acceptant chaque année les réussites et les ratés. S'il y a un raté cette année, le succès sera pour l'an prochain.

Enfin, le jardin est une vraie leçon de vie !



# L'Agenda 2020

<b>13 juillet</b>	Fête nationale
<b>12 août</b>	Marché nocturne avec buvette tenue par le 2CV Club
<b>28 et 29 août</b>	Bal des chasseurs
<b>1 septembre de 9h à 11h</b>	Rentrée des classes avec café et gourmandises offerts par l'APE au local
<b>Début septembre</b>	Vide grenier centre village organisé par la mairie et bourse aux livres tenue par LADL  Repas et buvette organisés par la société de chasse
<b>Début septembre</b>	Journée des associations organisée par LADL
<b>12 et 13 septembre</b>	Weekend festif organisé par le comité des fêtes
<b>19 septembre</b>	Kermesse de l'APE (sans spectacle d'enfants)
<b>25 septembre à 20h</b>	Assemblée Générale de l'APE
<b>31 octobre</b>	Soirée Halloween
<b>Décembre</b>	Marché de Noël

**MAIRIE : 04.66.22.17.90**  
[contact@mairiestmaximin.fr](mailto:contact@mairiestmaximin.fr)  
[www.mairiestmaximin.fr](http://www.mairiestmaximin.fr)

**Accueil du public :**

Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 9h00 - 11h00

**Agence Postale Communale : 04.66.59.64.40**

Lundi, jeudi & vendredi : 8h45 - 11h30

Mardi : 14h00 - 16h00

Mercredi : 8h45-12h30